

**COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS**  
**Procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 24 janvier 2022 à 19h00.**

**Date de convocation : 19 janvier 2022**

**Présents :**

Mme Stéphanie ROUSSIES, Maire  
Mr Alain BOURDET, Mme Emilie LEFEBVRE, Mme Géraldine ARNOULD, Mr Stéphane DEVEZ, adjoints  
Mr Francis JAMMES, conseiller délégué  
Mmes Sandie CASSAN, Ginette GINESTE, Amélie VERGNE,  
Mrs Michel ARNAUDET, Jean-François GUERRAND, Florian LAFLORENCIE, conseillers municipaux

Absents ayant donné procuration : Mr Didier GAYA à Mme Stéphanie ROUSSIES  
Mme Nathalie BRUNET à Mr Francis JAMMES  
Mme Joëlle SABATIE à Mr Alain BOURDET

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2021
2. Projet artistique et culturel 2022
3. Demande de D.E.T.R. 2022 (fermeture partielle de la halle et aire de jeux pour enfants)
4. Lotissement les Prés de Lascol : vente du lot n° 17
5. Questions diverses

**Secrétaire de séance :** Mr Michel ARNAUDET

**1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2021**

Le compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

**2. Projet artistique et culturel 2022**

Mme Géraldine ARNOULD présente le projet de création d'un nouveau fronton de la mairie avec la devise républicaine, en remplacement de celui existant qui date de 2006 et qui est très dégradé. Le principe est d'utiliser des matériaux en relation avec la halle (pierre, bois).

L'Atelier 46 de St Céré a été contacté et une 1<sup>ère</sup> esquisse est présentée à l'équipe municipale. Le support proposé est une plaque en métal rouillé présentant la devise républicaine et le château de St Laurent. Un rétroéclairage en leds est prévu à l'arrière de la plaque.

Un chiffrage estimatif de 4 512,87 € est avancé.

Mme Sandie CASSAN demande si l'installation serait faite par les artistes et demande des précisions sur le type d'acier car l'acier Forten pourrait être intéressant. Elle souhaite savoir si l'alimentation électrique sera facile à réaliser.

Un groupe de travail va être constitué pour travailler sur le projet.

**19h20 Mme Géraldine ARNOULD quitte la séance pour raisons familiales.**

**3. Demande de D.E.T.R. 2022 (fermeture partielle de la halle et aire de jeux pour enfants)**

Mme Stéphanie ROUSSIES informe que le projet de l'Avenue Jean Lurçat va prendre du retard en raison de travaux supplémentaires de mise aux normes du réseau AEP, au niveau du croisement avec la rue des

Termes, travaux non identifiés préalablement. Par conséquent la demande de DETR prévue initialement pour ce projet ne sera pas demandée en 2022 mais en 2023, de ce fait la demande de DETR pourrait être demandée sur les deux projets qui ont été étudiés et envisagés en fin d'année 2021 à savoir :

- La fermeture partielle de la halle, afin d'améliorer son attractivité en la rendant utilisable par tout temps et en toute saison avec protection contre la pluie, le vent et le soleil. Ce projet a reçu un avis favorable de principe de l'Architecte des Bâtiments de France.

Plusieurs propositions ont été faites et le conseil retient celle qui prévoit l'installation de lames de bois (pin Douglas) orientables avec manœuvre manuelle.

- Estimation : 40 150,72 € HT
  - Honoraires étude : 2 400 € HT
  - Honoraires travaux 12% : 4 044,72 €
  - Travaux : Installation de chantier : 1 100 €  
Menuiseries extérieures : 29 750 €  
Peintures : 2 856 €
- Subventions : ce projet pourrait bénéficier de 80 % d'aides
  - DETR : 30%
  - Conseil Départemental (FAST): 10%
  - Conseil Régional : 10%
  - Fonds de concours Cauvaldor : 30%

**Après un vote à main levée, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour solliciter de la DETR 2022 et toutes les subventions possibles.**

- L'aire de jeux située derrière la mairie : ce projet permettrait de compléter le manque d'agrès pour les tout-petits avec l'installation d'une cabane adaptée à leur taille ainsi qu'une balançoire panier.

- Estimation : 22 101 € HT
  - Jeu portique balançoire
  - Structure de jeux 1 tour avec toiture et toboggan inox
- Subventions : ce projet pourrait bénéficier de 40% d'aides
  - DETR : 30%
  - Conseil Départemental (FAST) : 10%

Une piste est étudiée pour une aide de la CAF.

**Après un vote à main levée, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour solliciter de la DETR 2022 et toutes les subventions possibles.**

#### **4. Lotissement les Prés de Lascol : vente du lot n° 17**

Mme Stéphanie ROUSSIES fait part de la demande en date du 10 janvier de Mr MAMMERI Slimane (actuellement habitant à Brive la Gaillarde) d'acheter le lot n°17 du lotissement les Prés de Lascol. Le chèque d'acompte de 2 000 € a été normalement déposé à la Trésorerie.

Il restera ensuite trois lots à vendre.

**Après un vote à main levée, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour vendre le lot n° 17 à Mr MAMMERI Slimane et autoriser Mme la Maire à signer tous les actes afférents à cette vente.**

## 5. Questions diverses

### - Stationnement rue Actipôle les Tours

- Mme Sandie CASSAN informe de sa rencontre avec le responsable de la société ALVEA qui lui a exposé le problème de stationnement des véhicules se rendant à l'association du Secours Populaire et qui se garent devant leur entrée, gênant ainsi l'accès des camions.

Mme Stéphanie ROUSSIES propose d'aller voir la présidente de l'association afin de lui exposer le problème et de voir si des aménagements pourraient être faits.

- Mme Stéphanie ROUSSIES fait également part du problème de stationnement de certains employés de la société Fives devant l'accès livraison de l'imprimerie Riol, car cela gêne l'entrée des camions. Il est proposé de demander à Mme Riol de voir directement avec la direction de Fives.
- Mme Sandie CASSAN demande confirmation du projet de vente de la Société Troc'Ocase à la zone ; en effet Mr MARQUES prévoit de prendre sa retraite.

### - Columbarium à Crayssac

Mr Francis JAMMES fait part de la demande d'un administré de Crayssac afin de mettre en place un columbarium dans le cimetière de Crayssac. Il est décidé d'aller voir sur place et d'envisager cet espace qui pourrait être moins grand que celui de St Laurent qui accueille actuellement 20 emplacements.

### - Voirie :

#### ○ Chemin des Béquenques

Mr Francis JAMMES fait un point sur les travaux d'enfouissement de la haute tension qui ont été réalisés sur cette voie. La réfection du revêtement sera réalisée par Enedis au printemps. En parallèle et à la demande des riverains, une réflexion sera menée concernant un sens de circulation sur cette voie. Le Conseil Départemental, par l'intermédiaire du SDAIL, sera sollicité pour avis, la commune étant adhérente au syndicat. Mr Jean-François GUERRAND signale que la route est fragilisée et Mr Alain BOURDET précise que lors de la réunion de fin de chantier il a été décidé que le chemin dans sa partie haute serait empierré et repris quand tout sera tassé.

#### ○ Avenue Jean Lurçat

Mme Stéphanie ROUSSIES propose de solliciter le service territorial routier du Conseil Départemental pour la mise en place de panneaux « Stop » dans la montée et la descente au niveau du carrefour de l'école, le but étant de diminuer la vitesse des véhicules qui descendent cette voie. L'hypothèse d'un radar pédagogique est évoquée, l'éventualité d'un feu tricolore également.

Mr Francis JAMMES fait part des sols glissants ces derniers jours sur cette voie et informe que c'est aussi le cas sur de nombreux tronçons de la commune.

#### ○ Avenue du Général de Gaulle

Mme Stéphanie ROUSSIES fait part du problème de vitesse qui a causé l'accrochage d'une personne habitant sur cet axe St Céré/Bretenoux. Elle sollicitera le commandant Huguet pour que des contrôles de vitesse soient effectués plus régulièrement sur ce tronçon très roulant et potentiellement dangereux pour les riverains et piétons.

### - Ramassage des déchets verts

Les agents techniques signalent que les habitants utilisent souvent des contenants peu adaptés lors des tournées de collecte, ce qui complique beaucoup leur travail. Réflexion est lancée sur l'opportunité de fournir aux habitants un sac adapté. Un contact a été pris avec le SYDED du Lot.

La date de reprise du ramassage au porte-à-porte est fixée au 7 mars 2022.

Mme Amélie VERGNE demande si la récolte des sapins devant les tennis s'est bien passée. Mme Stéphanie ROUSSIES informe que ce dépôt a été utilisé comme l'an dernier avec un certain succès.

- **Informations diverses :**

- La réunion de travail sur l'adressage à Crayssac prévue la semaine dernière a dû être annulée ; elle sera reprogrammée.
- Schéma Directeur d'assainissement : la reconnaissance des réseaux Eaux Usées et Eau Potable avec levé topographique va commencer d'ici 2 semaines sur la commune avec le bureau d'études Altéreo. Le service technique sera associé à ces visites de terrain.
- Travaux au château : la tour romane et les remparts vont faire l'objet de travaux de restauration pour une durée de 2 ans et demi.
- Mme Emilie LEFEBVRE indique que la commission école s'est réunie pour choisir le four, et c'est l'offre de l'entreprise ANGIBAUD qui a été retenue.  
Elle rappelle également que la croix située au croisement de l'avenue de Lapascalie avec le chemin des 4 vents est à remettre en place.
- Mairie : Mr Alain BOURDET propose de revoir le chauffage/clim de l'ancienne salle du conseil municipal en vue de prêter cette salle aux associations ou de la louer.
- Eclairage public : Mme Stéphanie ROUSSIES indique qu'un plan d'actions va être établi pour le changement des ampoules en fonction des quartiers et de la vétusté des équipements. Cela fera l'objet d'une opération au BP 2022.
- Huit panneaux d'affichage ont été placés par les agents techniques au niveau des containers à ordures ; ils permettront de donner aux habitants des informations municipales, comme par exemple les décès. Mr Stéphane DEVEZ signale qu'il manque un panneau à Montplaisir.
- Mr Francis JAMMES signale les erreurs fréquentes liées aux GPS qui conduisent les véhicules et parfois les camions sur des routes inappropriées et dans des propriétés privées. La Mairie rappelle qu'elle n'a pas de prise sur les informations données par les GPS.
- Point de ramassage du bus scolaire de Lapascalie : un abribus pourrait être installé sur un terrain privé avec la signature d'une convention, ou bien le ramassage pourrait être déplacé au carrefour avec la rue Louis Boris. La réflexion se poursuit et une aide au titre des amendes de police pourrait être sollicitée.
- Le mardi 1<sup>er</sup> février de 15h à 19h sera organisé le don du sang à la MJC de St Céré.

Fin de La séance : 20h30.

Vu la Maire,  
Stéphanie ROUSSIES